



**Chambre genevoise immobilière**  
Association des propriétaires

Aux membres de la CGI

Genève, le 24 janvier 2012  
P/1.5/MM7-12

### **Facturation de votre cotisation 2012**

Très chers membres,

Un dysfonctionnement informatique est survenu lors de l'émission des factures relatives aux cotisations 2012 de la Chambre genevoise immobilière.

Ainsi, le bulletin de versement annexé à cette facture ne comprenait pas, dans la série de chiffres d'encodage de droite, le dernier chiffre utile au procédé de paiement. Par contre, l'encodage de la partie gauche du bulletin de versement était correct de sorte que, certains d'entre vous, ont pu, par déduction, obtenir l'encodage complet en ajoutant ce dernier chiffre.

**Nous avons réédité l'ensemble de nos factures de cotisation et des bulletins de versement annexés de manière conforme. Le cas échéant, vous pouvez utiliser ce nouveau bulletin de versement sans difficulté, vous le recevrez sous peu.**

Nous vous prions d'accepter nos excuses pour le désagrément que cette erreur aurait pu causer.

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, très chers membres, l'expression de nos sentiments dévoués

Christophe Aumeunier

Secrétaire général

